



MON BILLET HEBDOMADAIRE (N° 17)

QU'EST DEVENU LE REVE AMERICAIN ?

*La nouvelle vient de tomber, véritable couperet : la Cour suprême des Etats-Unis **invalide** l'arrêt Roe c.Wade et enterre ainsi le jugement de 1973 qui protégeait le **droit à l'avortement** à l'échelle nationale.*

Les femmes du monde entier sont ébahies !

*En France, la **loi Veil** du 17 janvier 1975 renforcée par la loi du 2 mars 2022 permet aux françaises d'avorter avec un suivi médical. Elle fait suite à la **légalisation de la contraception** acquise en 1967, une avancée majeure pour toutes les femmes.*

*Mais ce **droit à l'avortement** obtenu au terme d'un long combat reste **fragile**, c'est la raison pour laquelle des députés demandent l'inscription du droit à l'avortement dans la Constitution.*

Au-delà de ces décisions politiques, apparaît une fracture sociale béante aux Etats-Unis. Les spécialistes sont unanimes pour pointer du doigt que les femmes les plus précaires souvent issues des minorités ethniques seront les plus touchées par le retrait de cette jurisprudence.

***Le rêve américain** qui nous faisait espérer, qui symbolisait l'égalité des chances comme valeur fondamentale de cette nation, qui a impacté nos modes de vie depuis le milieu du XIXe siècle a volé en éclat.*

A nous, Européennes et Européens, de veiller par nos choix politiques, à préserver les droits fondamentaux des populations ; le droit à disposer de son corps en fait partie.

« Priver les gens de leurs droits fondamentaux revient à contester leur humanité même » (Nelson Mandela).

Avec vous,

Françoise AMPOULANGE

